

Séance du 25 février 2019 à 19 heures 30**SEANCE ORDINAIRE**

Présidence : **Monsieur Pascal DROZE**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Résolution relative à la mise à jour de la loi sur le réseau des transports publics (LRTP rsGE H1 50) et du schéma directeur du réseau sur rails (projet de résolution N°22/19).
4. Rapport des commissions.
5. Communications de l'Exécutif.
6. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL,
Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM. Jean BINDER, Fabrice CORTAT, Lucien DERUAZ, Claude
PETREMAND, Raphaël REY, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Christophe SENGLLET adjoint
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. P. Droze ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. P. Droze informe que la course pédestre à travers le coteau de Bernex aura lieu le 30 mars prochain.

Un communiqué de presse de l'Union des polices municipales genevoises a été adressé au Conseil municipal suite à l'agression d'agents du corps de la police municipale de Plan-les-Ouates. Les syndicats signataires souhaitent que des mesures soient prises au niveau de la formation, de la reconnaissance et des moyens mis à disposition (équipement, brevet fédéral, port d'arme). **M. P. Droze** s'occupe d'envoyer une copie de ce courrier à tous les conseillers municipaux.

3. Résolution relative à la mise à jour de la loi sur le réseau des transports publics (LRTP rsGE H1 50) et du schéma directeur du réseau sur rails (projet de résolution N°22/19)

Mme A. Meylan demande des éclaircissements sur les points développés dans la résolution. Une reformulation est proposée. **M. P. Rechsteiner** informe que depuis les documents envoyés en octobre, une réunion s'est tenue avec les TPG. Un courrier de **M. Serge Dal Busco** du 25 janvier 2019 enjoint les communes à prendre position sous forme de résolution concernant le nouveau projet de schéma directeur du réseau sur rails avant le 6 mars.

M. P. Droze fait lecture du projet de résolution.

Le projet de résolution N° 22/19 est approuvé par 11 voix pour et une abstention, dont la teneur est la suivante :

*Vu le courrier du Conseiller d'Etat en charge du département des infrastructures, Monsieur Serge Dal Busco, du 21 décembre 2018, reçu le 3 janvier 2019,
vu le préavis de la commission des routes du 25 février 2019,
vu les dispositions de l'art. 4, al 4, de la loi LRTP, rsGE H 1 50,
conformément aux articles 29, al. 3 et 30A, al. 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal **décide** par 11 oui et 1 abstention,
De se prononcer en faveur de la mise à jour du schéma directeur du réseau sur rail, du projet de trains de lois, relatif à la modification de la loi sur le réseau de transports publics (LRTP rsGE H1 50) et à l'ouverture de crédits d'étude et d'investissement concernant quatre projets d'infrastructures de transports publics,
Sous réserve des remarques suivantes :*

1. *La commune de Choulex demande à être reliée directement à la gare du CEVA de Chêne-Bourg depuis le centre du village.*
2. **La ligne 34** *suivra le chemin de Champ-Dollon depuis la route des Jurets en direction de la Prison, mais doit impérativement passer par le parking derrière le petit bois, et EN AUCUN CAS AU BORD DE LA SEYMAZ. En effet, à la hauteur du petit bois le chemin n'est pas à la distance légale de la rivière pour permettre le passage de véhicules lourds, et en plus, ce petit détour permettra de respecter les efforts consentis lors de la renaturation de la Seymaz.*

3. Il serait judicieux que **la ligne 38** desserve le hameau de Bonvard avant de continuer sur Vandœuvres, car ce lieu est prétérité en transports en commun.
4. **Les lignes 33 et A** : les bus qui descendent en direction du centre-ville, depuis le chemin de la Planta, sur la route de Vandœuvres, subissent les bouchons au même titre que les voitures. Il est donc indispensable qu'ils soient mis en site propre, afin de présenter pour les usagers un réel avantage-temps et devenir plus attractifs.

4. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission s'est réunie le 11 février 2019 pour discuter de la constitution d'une servitude de passage au 16, route de Chevrier, parcelle 2814. Ce tracé prévoit de relier le chemin privé de la propriété Galetto à la route de Chevrier en longeant la propriété Remund. La création d'un chemin à cet endroit permettra dans un proche avenir de répondre à la demande du canton de libérer les bords de la Seymaz de tout trafic. Dans le Plan directeur communal, cette servitude avait été envisagée le long de la mission d'Autriche, mais cette option n'était pas réalisable car la servitude était en partie sur du terrain agricole. **M. P. Rechsteiner** explique qu'à l'époque, quand la famille Galetto a demandé l'autorisation de construire, le département avait refusé car aucun accès n'était prévu et le trafic au bord de la Seymaz n'était pas envisageable. **Mme Christianne Jousson**, alors maire de la commune, avait discuté avec les autorités cantonales qui ont finalement donné leur aval, à la condition que le trafic soit dérouté dès que la possibilité se présenterait. Le chemin de Martel est une copropriété de droit privé et seule une partie des cas sera résolue par cette servitude.

M. C. Senglet ajoute que les promoteurs ont été reçus à la mairie ce jour pour modifier la servitude en vue d'installer des containers enterrés publics. Il est nécessaire que la commune puisse venir les vider et les entretenir. Cette demande a été ajoutée au projet vu lors de la commission.

M. C. Senglet informe qu'il s'est entretenu avec **Mme Laetitia Cottet** (DALE). Il semble que le dossier de modification de zone de Chevrier pose problème et reste à l'étude au DALE pour des questions juridiques liées aux droits à bâtir et aux plus-values. Il faudra vraisemblablement revoir l'exposé des motifs.

La modification de zone de l'entrée ouest est mise à l'enquête publique du 15 février au 18 mars 2019. Ce projet n'est pas opposable pour l'instant, la première modification du Plan directeur cantonal n'étant pas encore approuvée par la Confédération.

M. C. Senglet précise encore que le Plan directeur communal devra certainement être mis à jour prochainement. Il s'agit d'une volonté du département.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission ne s'est pas réunie.

Culture & Jeunesse

Mme A. Meylan informe que la commission ne s'est pas réunie.

Promotions citoyennes : le 12 février, les membres de la commission ont accueilli 13 jeunes à la mairie. Ils leur ont fait visiter les locaux et offert une collation. Ils les ont ensuite accompagnés au Théâtre du Léman pour une sympathique soirée.

Antigel : le concert du 14 février affichait complet à l'église et l'apéritif dans le parking souterrain de la salle a remporté un vif succès.

Il faudra que la commission se réunisse prochainement pour organiser la soirée jeux.

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission s'est réunie le 4 février.

Potager scolaire : il résume le contenu de la séance du 28 janvier avec **MM. Antoine Descombes, P. Rechsteiner** et **J.-L. Jaquet**. Le bilan est globalement positif même si quelques ajustements sont nécessaires. **M. A. Descombes** demande de doubler la surface consacrée, afin de pouvoir occuper plus d'élèves plus longtemps.

Jardin communal : une quinzaine de personnes a manifesté son intérêt pour des cours de jardinage. Par contre, seules deux personnes sont intéressées par la mise à disposition d'un espace sur la parcelle Bellecombe. Pour l'instant, seuls les cours seront organisés.

Récupération du PET : la commune travaille à des mesures visant à améliorer la qualité du recyclage du PET.

ZeroWaste : une séance de présentation et d'information à l'intention de la population se tiendra le jeudi 16 mai 2019 à la salle communale.

Divers : le 25 avril 2015, la commune avait organisé une journée nature avec l'association « La Libellule » qui a connu un franc succès. Il est proposé de renouveler l'expérience au printemps 2020.

14 février : **M. R. Weideli** a participé à un atelier organisé par le département de l'agriculture sur le thème du changement climatique et les moyens de s'adapter à l'échelle communale. Cette présentation était consacrée à la thématique des îlots de chaleur et quatre autres sujets seront abordés lors de prochains ateliers auxquels il assistera : la gestion de l'eau, la biodiversité, l'agriculture et la santé. Il constate que beaucoup de travail est fait au niveau cantonal et fédéral. Il propose de faire une présentation lors d'un prochain conseil.

La prochaine séance de la commission se tiendra le 18 mars.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux informe que la commission ne s'est pas réunie.

Information

M. P. Droze informe que la commission ne s'est pas réunie. Il a reçu presque l'ensemble des articles pour la première newsletter, sauf le mot de l'exécutif. Il remercie tous les rédacteurs d'avoir répondu dans les temps. Il travaille avec **M. F. Cortat** sur la mise en page qui a changé et qui leur prend plus de temps. Ces modifications permettront, par la suite, de faciliter le travail de la commission de l'information d'une législature à l'autre.

Routes et canalisations & PC-Feu

M. C. Pétremand informe que la commission s'est réunie à deux reprises, les 30 janvier et 25 février 2019.

30 janvier :

- le rapport de Trafitec a été analysé. Il est difficile de se faire une idée à long terme de l'évolution de la circulation sur la commune. Trop d'inconnues demeurent : la mise en service du CEVA, le nouveau réseau TPG lorsque le quartier des Communaux d'Ambilly sera construit et habité, les chicanes (feux et autres) que l'OCT (Office cantonal des routes) va mettre en place à échéance plus ou moins proche dans toute la région.
Les rédacteurs du rapport Trafitec et les représentants du département pourraient être reçus lors d'un prochain conseil.
- Chevrier : les SIG ont prévu d'ouvrir la route de Chevrier pour enterrer les lignes électriques. La commission suggère de profiter de ces travaux pour installer l'infrastructure des bornes qui permettraient un blocage éventuel de la route, quitte à ne pas les utiliser. La fermeture de la route durant ces travaux permettra d'étudier les réactions du trafic.
- Gouille-Noire : la commission adhère à la proposition d'interdire le trafic de 06h à 09h et de 16h à 19h, avec mention « ayants droit seuls autorisés », c'est-à-dire les riverains et leurs visiteurs, les SIS, les camions-poubelles et le trafic agricole. Des

contrôles de police sérieux et fréquents seraient alors mis en place, au début, du moins.

25 février :

- La lettre de ProVélo a été analysée. Globalement, toutes les propositions mentionnées conviennent à la commission.
- Compagna – mobilité pour tous : la commission estime que ce dossier est du ressort de la commission sociale. Les services offerts par Compagna seront mentionnés sur le site de la commune.
- Problème des véhicules de chantier parkés sur un terrain à la sortie de Chevrier : l'agriculteur chargé de ce terrain a labouré profondément à l'endroit incriminé. Le problème est considéré comme réglé.

Scolaire

M. R. Rey informe que la commission ne s'est pas réunie.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission s'est réunie le 11 février 2019.

Retours sur la distribution des paniers de Noël : tout s'est bien passé. Les membres de la commission ont regretté les nombreuses absences dans le secteur de la Capite et de Bonvard. Une solution sera trouvée l'année prochaine pour que les absences soient annoncées, afin que le temps à disposition soit mis au profit des autres aînés.

Repas du 17 mars : les réponses des conseillers sont attendues. La commission a passé en revue l'organisation.

Dossiers de subventions : une nouvelle procédure, mise en place, propose maintenant un formulaire disponible sur le site internet de la commune. Il reste encore à voir comment distribuer le travail pour obtenir un suivi efficace. Pour une raison de timing entre la tenue de l'événement et les délais de dépôt de la demande, la commission a accepté d'octroyer à titre exceptionnel la somme de Chf 1'000.- à l'Hôpital des Nounours.

Boîtes à livres : **M. C. Pétremand** a procédé à un tri important. Le système fonctionne bien et des étagères seront ajoutées à Chevrier. Le tournus pour le rangement est organisé.

Sortie de septembre des aînés : la destination de Saint-Claude dans le Jura français est choisie.

Divers : la commission propose qu'un/une représentant/e de l'association Miaraka vienne à l'occasion présenter les projets en cours à Madagascar.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission ne s'est pas réunie.

Communications : **M. Bryan Leu** a adressé un courrier à la commune pour la remercier de son soutien et pour donner des nouvelles. Les événements ne se sont pas déroulés comme il l'avait souhaité et il a dû mettre fin à sa saison. Il a participé à la course de Verbois à mi-octobre dernier. L'autre raison pour laquelle il a mis sa carrière en suspens en 2019 est qu'il est devenu papa d'un petit garçon. Il a déjà des projets pour 2020 et en tiendra la commune informée.

Jeudi 14 février 2019, **MM. P. Rechsteiner, C. Senglet** et **Mme P. Gaillard** sont passés à la télévision dans l'émission « Temps présent » consacrés à la violence dans le sport.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que la Fondation s'est réunie le 28 janvier 2019 pour traiter de la rénovation de l'immeuble sis 111-113-115, route de Choulex.

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

M. C. Pétremand informe que la Fondation de la commune de Puplinge pour la petite enfance ne s'est pas réunie.

5. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner informe que :

- le 25 janvier, il a réceptionné les travaux de changement des tuiles photovoltaïques au 110, route de Choulex. Le système fonctionne parfaitement et les garanties nécessaires ont été obtenues. L'entreprise Boccard s'occupera de la remise en état des extérieurs.

M. J.-L. Jaquet informe que :

- le 4 février, il a reçu les deux représentantes d'Actions durables pour faire le point sur le projet de jardin potager. Elles ont fourni des contacts pour l'organisation des cours en relation avec la charte des jardins. Un courrier a été adressé à toutes les personnes intéressées.

M. C. Senglet informe que :

- le 30 janvier, il s'est rendu à une assemblée de l'ACG ;
- le 12 février, la commission ACG de la sécurité s'est réunie pour la réforme de la gouvernance du Service d'incendie et de secours (SIS). La priorité est donnée à la structure intercommunale ;
- une commission conjointe des sports et des bâtiments doit être organisée pour le projet d'aménagement du local de pétanque ;
- une date doit être trouvée avec **M. R. Rey** pour le repas des enseignants.

6. Propositions individuelles et questions

Mme A. Meylan demande si le local sous la salle communale est toujours loué à un groupe de musique. **M. P. Rechsteiner** va se renseigner. S'il est libre, **Mme A. Meylan** proposerait un autre groupe de jeunes du village.

Mme C. Jeanneret aimerait lever le doute sur le problème de priorité entre le chemin des Cocandes et la route de Choulex. Elle a écrit au département et a été informée que le chemin des Cocandes est un chemin secondaire. Elle s'enquiert de la possibilité d'installer une signalisation claire à cet endroit. Une autorisation doit être demandée au département. **Mme A. Meylan** suggère d'écrire aux habitants des Cocandes pour leur rappeler les règles de priorité à la sortie de ce chemin.

M. F. Cortat fait part d'un projet de Maison de la montagne au Petit-Lancy qui lui paraît très intéressant. Il est prévu d'y héberger les archives du Club alpin et d'y construire un mur de grimpe. Un financement participatif a été lancé sur leur site pour l'aménagement de blocs d'escalade comme première étape. Si le budget le permet, **M. F. Cortat** suggère que la commission des sports contribue à ce beau projet.

M. J. Binder souhaite faire un commentaire sur le compte-rendu de la commission des routes. Il estime qu'il est dommage de perdre du temps sur des projections d'avenir. La situation actuelle est déjà assez problématique et il vaudrait mieux anticiper. Il ne comprend pas pourquoi la fermeture de la route de Chevrier pose problème maintenant, alors que l'année passée, cette perspective et ses conséquences ne semblaient pas déranger. Il estime que les positions de la commission manquent de cohérence. **M. C. Pétremand** explique que la commission a changé d'avis suite aux

arguments et explications donnés par le département et Trafitec lors de leur réunion. La décision finale reviendra au Conseil municipal. Le but est de faire le moins de mécontents possibles. **M. J. Binder** déplore que le rapport de la commission ne soit pas plus explicite.

M. P. Droze remercie l'assemblée et lève la séance à 21.15

25.02.19/kcr